



ACADÉMIE NATIONALE DE CHIRURGIE DENTAIRE

Reconnue d'utilité publique depuis 1964

Discours du secrétaire perpétuel Michel JOURDE

Assemblée générale du 24 février 2021

Mesdames, messieurs, chers amis,

Avant la lecture de mon rapport moral, je souhaiterais vous informer de ma décision de quitter le Bureau de notre Académie en 2021, après cette assemblée générale.

Différentes motivations sont à l'origine de cette décision, des raisons personnelles d'évidence et d'autres sur lesquelles je ne souhaite pas m'étendre.

Après avoir été trésorier à la demande de Roger Diévert, j'ai eu l'honneur de servir notre Académie en tant que président puis comme secrétaire perpétuel au cours de cette dernière décennie avec pour objectifs le développement du fonctionnement de notre institution et sa reconnaissance, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de notre profession.

Les plus anciens d'entre nous peuvent réaliser le chemin parcouru, depuis nos réunions rue Emile Ménier au Conseil national de l'Ordre jusqu'à l'acquisition de nos locaux avenue Mozart, sans oublier les quelques années passées rue Brunel, qui nous ont permis de nous réorganiser.

En même temps que cette nouvelle installation matérielle, nous avons pu élargir notablement la notoriété de notre Académie vis-à-vis des pouvoirs publics, des organismes institutionnels, mais aussi vis-à-vis des autres Académies, avec lesquelles nous avons tissé des liens professionnels mais aussi des liens d'amitié et de confiance réciproques.

Je suis particulièrement heureux d'être à l'origine de la création du collège des cinq académies, qui regroupe les cinq grandes académies de santé, avec une réunion semestrielle des cinq secrétaires au cours desquelles nous abordons les thématiques transversales inter-académiques et les thématiques de santé publique.

La toute dernière séance commune avec l'Académie nationale de chirurgie sur le thème de la chirurgie orale va également permettre la représentation de cette spécialité au sein de l'Académie nationale de chirurgie avec l'élection de plusieurs confrères qualifiés en chirurgie orale.

Bien sûr, plusieurs dossiers restent en attente d'une réflexion élaborée qui, je l'espère, sera faite le plus tôt possible tout en tenant compte d'une réelle connaissance du fonctionnement de notre institution.

Deux d'entre eux me semblent particulièrement importants.

Il s'agit de la réforme de notre règlement intérieur, qui est partiellement engagée, et de la nécessaire réflexion sur nos statuts.

En effet ces statuts anciens sont obsolètes, nous le savons tous, ils risquent d'être de plus en plus inadaptés et de gêner le bon fonctionnement de notre institution.

Il ne faut pas ignorer le risque lié à leur modification et c'est la raison pour laquelle une réflexion sur un statut de personne morale de droit public, à statut particulier, sous la protection du Président de la République, comme l'a fait l'Académie nationale de pharmacie et comme y réfléchit l'Académie vétérinaire de France, est une des possibilités sur laquelle nous pourrions réfléchir.

Voilà, mes chers amis, quelques éléments de réflexion tracés pour l'avenir de notre Compagnie, que je continuerai à aider et à servir.

Merci à vous tous de m'avoir amicalement soutenu durant toutes ces années.